



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E94038

VALABLE JUSQU'AU 22/02/2024

ÉDITÉ LE 02/03/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 17/01/2011

Forme juridique : EURL

Capital : 1 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC CASTRES

Siret : 529 923 906 00018

Code NACE : 4331Z

Numéro caisse de congés payés :

Assurance Responsabilité Travaux :

MMA IARD 129735803

Assurance Responsabilité Civile :

MMA IARD 129735803

Situation fiscale et sociale : A jour au 21/12/2022

Raison sociale : GPPS

CHATEAU DE CAMPANS
10 CHEMIN DE LA BORIE GRANDE
81100 CASTRES

Téléphone : 05 63 62 78 96

Fax :

Portable :

Site Internet : www.plaquiste-castres.com

E-mail : stephane.garcia9@orange.fr

Responsabilité légale :

GARCIA STEPHANE GÉRANT(E) ASSOCIÉ(E) UNIQUE

Effectif moyen : 1

Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE	19/01/2021
7121	Isolation thermique et acoustique par soufflage Mention RGE	15/02/2023
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	19/01/2021

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021
o Isolation des planchers bas	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE TOULOUSE
109 RUE JEAN BART
31670 LABEGE

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.